Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213502644-20251222-2025_123-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 16/12/2025

Date de la convocation
12/12/2025

Date d'affichage
12/12/2025

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 15
Présents : 9
Votants : 13

A l'unanimité
Pour : 13
Contres : 0
Abstentions : 0

Réf	2025-123

L'an 2025, le 16 décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur JOUAULT Joseph, Maire.

Présents : M. JOUAULT Joseph, Maire, M. EON Jonathan, M. BLANCHET Jacques, Mme POULAIN Justine, M. DAVID Patrice, M. VIEL Dimitri, M. SORRE Bertrand, Mme SABATIER Nathalie, Mme DESHOMMES Edith

Excusés avec pouvoir : M. BLANDEL Philippe donne pouvoir à M.SORRE Bertrand, Mme RUBION Régine donne pouvoir à Mme E.DESHOMMES, Mme LEMOINE Lélia donne pouvoir à M. JOUAULT Joseph, M SINOQUET Vincent donne pouvoir à M EON Jonathan

Excusés : M.FONTENEAU Damien, , M. ROUILLARD Emmanuel

Secrétaire de séance : Mme SABATIER Nathalie

Objet de la délibération : Finances : Tarifs de location des salles et autres matériels

Monsieur rappelle au conseil municipal que chaque fin d'année, les tarifs de location des salles et du matériel peuvent être réévalués. Lors du conseil municipal du 12 décembre 2023, les tarifs votés sont les suivants :

Pour la salle EVASION :

Evènements	Tarif Commune	Tarif Associations	Tarif Hors Commune (*1,4)
vin d'honneur	80 €		100 €
Location 1/2 journée	150 €		210 €
Location 1 jour	300 €		420 €
Location 2 jours	450 €		630 €
Chauffage	25 €		25 €
option sono option vidéoprojecteur	25 €		25 €
Caution	1 000 €	300 €	1 000 €

Mange-debout (5)
Disponible avec la location de la salle Evasion sans frais supplémentaire

PENALITE DE MENAGE : 50 €

En cas de casse de la vaisselle mise à disposition avec la salle Evasion, il sera demandé aux locataires de payer directement à l'accueil de la mairie (en chèque ou en espèces) la somme en lien avec le tarif établit ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213502644-20251222-2025_123-DE

Eléments	Tarif (TTC)
Verre (eau, ballon)	2 €
Flûte	4 €
Assiette	1.50 €

Pour le PATIO :
Tarif de location à 60 € pour ½ journée
PENALITE DE MENAGE : 25 €
DEGRADATION : En fonction du tarif en vigueur de l'élément abimé ou cassé

Pour les Norvégiennes (3)
Location : 20 €/norvégienne au week-end

Pour le matériel « autre »

Location de tables		
2 mètres = 2 €	4 mètres = 4 €	1.5 mètres = 1 €
Location bancs	**Location de chaises**	**Location barrières (grises)**
1 €	0.40 €	5 €

Matériel à remplacer en cas de dégradation (refacturation des travaux et/ou de l'acquisition)

Mettre pour les associations la gratuité
Il sera proposé au conseil municipal de maintenir/revaloriser les tarifs ci-dessus :

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité :
- **APPROUVE** le maintien ou la modification des tarifs de locations
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou toute personne déléguée à signer les documents relatifs à ce dossier.

pour : 13 , contre : 0 , abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Joseph JOUAULT

Le Secrétaire de séance,
Mme Nathalie SABATIER

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)